



Commission VA du 20 novembre 23

Présents :

Emilie Bournier, David Bost, Sylvie Demathieu, André Fougère, Didier Liennart, Michel Beaulaton, Céline Bouteloup

Excusés :

Chantal Facy, Carole Fayet

Ordre du jour :

- **Etat d'avancée concernant l'achat de matériel pour les associations**
- **Mise à disposition de véhicules**
- **Nouvelles modalités de gestion interne des demandes de subvention**
- **Questions diverses**

Didier : problème au niveau de la fréquentation des commissions.

Mme Demathieu : trop de réunion, M. Bost : demande trop d'implication...

En introduction, Didier explique que la réunion de ce soir a lieu avant la présentation par le conseil des points à l'ordre du jour.

Il rappelle qu'il essaie de faire fonctionner le service par bassins de vie, où il s'efforce de faire une réunion par an.

1/ Etat d'avancée concernant l'achat de matériel pour les associations

Il rappelle qu'il a obtenu dès 2022 un budget de 6000 € par an pour du matériel à destination des associations par secteur. Malheureusement, questionnaire resté sans trop de retours...

Le principe est que l'achat est conditionné par le fait que des associations ou communes gèrent le matériel.

Pour 2023, pour amorcer la démarche, choix de privilégier les secteurs d'Arlanc et du Haut Livradois, car permet aussi d'étendre la démarche au matériel « historique » géré sur le secteur d'Arlanc > répartition des barnums sur les deux secteurs et achat de tentes rapides. Aussi besoin de percolateurs, grilles, lave-verres...

S'il y a des demandes hors secteurs, pourront être acceptées.

Exemple d'une association de St Germain va acheter un parquet salon, ce serait bien qu'il soit mutualisé.

Michel propose que ce soit la comcom qui achète pour mutualisation. Didier est d'accord mais n'a pas ce budget (20 000 € d'occas). Michel pense que peut-être négociable, en groupant plusieurs années sur une. Didier est d'accord, mais il lui semble prioritaire d'équiper tous les secteurs.

Emilie Bournier questionne le besoin : s'il n'y a pas eu de réponses au questionnaire, c'est peut-être qu'il n'y a pas de besoin.

Didier explique que le principe est aussi de favoriser l'inter-associatif.

Emilie explique que c'est difficile : peur de retrouver le matériel prêté sale ou défectueux (ex : friteuse).



David pense que bonne démarche car les associations ont l'habitude de se prêter entre elles. Pas forcément facile d'acheter, donc ce sera facilitant. La démarche prendra avec le temps.

Didier pense qu'il faut rappeler le principe : des réunions entre les associations par secteurs, pour définir les besoins, et qu'on les aide à y répondre si les assos ou mairies se mettent d'accord pour la gestion.

Et la même chose se met en place pour caler les plannings des festivités et faire un calendrier des animations locales.

Michel et David déplorent que les associations utilisent les mêmes thématiques, ce qui nuit à la fréquentation (ex : plantes, ACJ ne se fera pas cette année car manque de fréquentation).

Didier explique qu'il ne veut pas que la comcom fasse de l'ingérence et décide des dates. Mais déjà une mise en commun, ce qui n'est pas simple. Il faut y aller progressivement.

Michel d'accord, simplement peut-être faut-il diffuser tous les calendriers à l'échelle d'ALF. Pour Didier, peu d'intérêt car le périmètre est tellement grand que n'intéresse pas les habitants. Emilie et Sylvie partagent cet avis.

Michel et Sylvie expliquent que ces réunions de calage qui se faisaient avant du temps des anciennes comcom.

Didier explique qu'ALF s'est concentrée sur les gros événements. Mais la vie associative est surtout du lien social, à échelle locale. La comcom doit soutenir ces actions locales.

Sylvie explique d'Arlanc fait désormais ce travail, mais il y a des demandes des autres communes.

Didier explique que la proximité rappelle que Carole n'est qu'à mi-temps sur le service.

>> la commission est d'accord sur le principe

Une fois cet accord de principe, il faut travailler sur l'organisationnel (assurances, état des lieux avant après...)

2/ Mise à disposition de véhicules

Nouveau règlement passé en conseil de communauté :

- Gracieusement pour les associations sociales
- Pour les associations culturelles : uniquement sur le territoire d'ALF à 30 cts
- Pour les associations sportives : pour transporter les enfants, sur la région AURA



Recherche d'une solution alternative : achat d'un ou plusieurs minibus mutualisés.
Financement possible de la région, pour un bus max 22 personnes.
La question de sa gestion doit être tranchée avant l'acquisition.

L'idéal serait un minibus par bassin de vie. La commission pense qu'on trouvera facilement des volontaires pour les gérer localement.

3/ Nouvelles modalités de gestion interne des demandes de subventions

Carole reçoit les dossiers et les ventile entre les pôles selon la nature du projet.
Deux associations dépendent directement du service vie associative : les Points d'Appui à la Vie associative (PAVA) : la Brèche et l'ADACL.

Carole vérifiera aussi que l'ensemble des documents demandés sont présents, sinon, relance l'association.

Pour les demandes posant problème d'aiguillage : question en codir ou bureau.

Le budget ayant été avancé, la période de demande de subvention aussi.

Didier rappelle qu'il a obtenu du bureau la fin des enveloppes fermées pour ne pas pénaliser les associations qui continuent à porter des projets intéressants.

Didier explique que la commission propose au Bureau et que le Bureau propose au Conseil.

Michel s'interroge alors sur l'intérêt d'aller en commission ?

Didier explique que c'est un travail préparatoire essentiel.

Michel pense que la démocratie c'est la commission et le conseil, il n'y a pas de raison que 7 ou 8 personnes de l'exécutif interviennent entre les deux.

Didier explique que le but n'est pas de confisquer le pouvoir, mais de faciliter les choses, en présentant les choses pour que le conseil communautaire tranche.

Michel propose d'envoyer les tableaux d'analyse aux commissions une quinzaine de jours avant. Céline explique que c'est compliqué du fait des budgets serrés, mais que les services tâcheront de les envoyer en amont.